Trente-quatrième Année. — N° 9 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 9 JANVIER 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienn 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 8 JANVIER 1888

Les prouesses de M. Herbert de Bismark

Le gouvernement allemand, comme nous l'avons dit, vient de faire remettre en liberté M. Geffken. Il renonce donc au procès si bruyamment annoncé. L'éditeur des *Mémoires de Frédéric III* ne sera pas poursuivi.

On reconnaît ainsi l'authenticité de ces mémoires ; on recule devant le scandale d'une affaire à laquelle le nom de l'impératrice Victoria aurait certainement été mêlé.

M. de Bismarck, qui s'était empressé de dénoncer cette publication comme criminelle et mensongère, M. de Bismarck qui avait ordonné les poursuites avec l'assentiment de l'empereur, en est réduit à reconnaître son tort et à regretter d'avoir engagé une affaire qu'il doit aujourd'hui abandonner.

On s'explique mieux l'état d'irritation du chancelier, qui avait déjà perdu toute mesure en publiant au journal de l'empire le fameux rapport relatif aux Mémoires de Frédéric III et qui maintenant fait insulter par sa presse officieuse l'ambassadeur d'une grande puissance, l'ami de l'empereur défunt.

Le major Von Deines, attaché militaire à l'ambassade allemande de Vienne, dont le rapport et la lettre publiés par la *Gazette de Cologne* sont les principales pièces du procès Morier, a quitté Berlin pour rejoindre son poste. Cet officier, dit une dépêche de Berlin, reconnaît absolument l'authenticité des documents publiés par la feuille rhénane, et il en affirme l'exactitude absolue.

La *Gazette nationale*, après avoir reproduit ces documents, ajoute en manière de conclusion que le seul intérêt de toute cette affaire se borne à décider que Bazaine s'est montré, au plus haut degré, « calomniateur ou lâche ».

A ce propos, le *Journal des Débats* a reçu la lettre suivante qu'il convient de reproduire comme pièce intéressante du procès :

« Personne en France, n'a à intervenir dans la discussion soulevée par la *Gazette de Cologne*, au sujet de la conduite de sir Robert Morier. Mais la lettre du major Deines contient une allégation injurieuse pour nos compatriotes de la Lorraine et un point d'histoire facile à traiter.

» Il n'est pas vrai que les maires des environs de Metz aient manqué à leurs devoirs en 1870 Eux et tous les habitants de la contrée se sont efforcés de renseigner l'état-major, fût-ce au péril de leur vie. Cela a été établi aux assises de Trianon, bien qu'on ait observé une prudente réserve, évitant autant que possible de les compromettre vis-à-vis de leurs nouveaux maîtres.

« Quant à la marche de l'armée allemande, qui n'aurait été révélée au maréchal Bazaine que dans la nuit du 15 au 16 août, nous la connaissions tous à Metz, en gros du moins. Un poste du génie, relié à la ville par un fil télégraphique, gardait le pont de Novéant, qui était miné. Il envoyait des nouvelles incessantes et reçut, dans la matinée du 14 août, l'ordre de se retirer en noyant les poudres. L'ennemi était alors si proche qu'on échanges des coups de fusil. (Voir les dépositions du procès).

» Le même jour, le colonel Adam du Picq et un autre officier furent tués d'un coup de canon dans le village de Moulins, rive gauche, en amont de Metz. Pont-à-Mousson était occupé, et l'empereur en se retirant sur Verdun se hâtait, de peur que l'escorte de cavalerie qui l'accompagnait ne fût insuffisante à le protéger. Nul ne pouvait donc douter de la marche enveloppante qui se poursuivait sans discontinuer depuis le 6 août, date de la bataille à Forbach.

» Tous ces détails, on les a encore présents à l'esprit, et ceux qui pourraient les avoir oubliés les retrouveront sans peine dans l'ouvrage que M. Duquet a consacré à ce douloureux épisode de notre histoire militaire.

» Veuillez agréer, etc.

» Général COSSERON DE VILLENOISY.

» Paris, le 5 janvier 1889. »

Ou Bazaine a menti et dans quel intérêt, ou le major von Deines a fait des faux. Dans tous les cas, on ne s'explique guère l'acharnement brutal avec lequel M. Herbert de Bismark s'est attaqué à l'ambassadeur anglais qu'il savait avoir été intimement lié avec Frédéric III. Pourquoi cette attitude injurieuse à l'égard du représentant d'une puissance amie ? Est-ce la continuation des procédés employés à l'égard de M. d'Arnim ? Encore celui-là était-il Allemand, tandis que sir Morier ne relève que de lord Salisbury. Quand on assiste à ces manifestations d'une politique qui ne connaît que la force, on se rappelle involontairement cette parole prophétique prononcée par M. de Bismark, alors jeune, à la diète de Francfort : « Je finirai peut-être par une grosse bêtise. »

LE DRAPEAU

Après la guerre de 1870-1871, on avait senti la nécessité de rattacher aux traditions du passé l'armée qui se reconstituait, et il avait été prescrit à tous les régiments d'établir leurs historiques. Mais ce travail, généralement fait à la hâte et sans que l'on eût recours à d'autres documents originaux que les papiers conservés dans les archives des corps, laissait à désirer, sauf exceptions. Il a été repris dernièrement sur l'ordre du ministre à l'aide des archives du ministère, largement ouvertes à tous les officiers, et il semble, cette fois, devoir être mené à bonne fin.

Un des plus distingués collaborateurs du *Temps*, M. le général Thoumas, qui a consulté ces pièces, en publie quelques extraits émouvants. Nous reproduisons deux de ces pages toutes vibrantes de patriotisme :

« Le régiment qui porte dans l'arme des dragons, depuis l'année 1872, le numéro 14 n'est autre que celui qui s'est appelé de 1831 à 1872 1er régiment de lanciers ; de 1825 à 1831, 1er chasseurs ; de 1816 à 1825, chasseurs de l'Allier. Mais antérieurement au licenciement de 1815, il existait un 14e régiment de dragons qui portait ce numéro depuis 1791 et qui, avant la révolution, s'appelait le régiment de *Chartres-Dragons*. Les traditions de cet ancien 14e dragons, remontant jusqu'au régiment de cavalerie créé en 1672 par le marquis de Seyssac (maréchal de Villeroy) qui lui donna son nom, ne sauraient tomber dans l'oubli ; il appartient au 14e dragons actuel de les conserver pieusement et de porter sur la liste de ses chefs de corps l'héroïque Duvivier, tué à la bataille d'Aboukir.

» Chef d'escadrons au 9e dragons pendant la campagne de 1796, en Italie, Duvivier mérita d'être cité au rapport de Bonaparte, après le combat d'Anghiari, dans les termes suivants, qui doivent figurer sans nul doute à l'historique du 9e dragons : « Le commandant des uhlans se présente devant un escadron du 9e dragons, et par une de ce fanfaronades communes aux Autrichiens : « Rendez-vous ! » crie-t-il au régiment. Le citoyen Duvivier fait arrêter son escadron : « Si tu es brave, viens me prendre ! » répondit-il au commandant des ennemis. Les deux corps s'arrêtent et les deux chefs donnent un exemple de ces combats que nous décrit le Tasse. Le commandant des uhlans fut blessé de deux coups de sabre ; les troupes alors se chargèrent et les uhlans furent faits prisonniers.

» Nommé colonel ou pour mieux dire chef de brigade du 14e dragons, Duvivier partit avec son régiment pour l'Egypte et renouvela les exploits chantés par le Tasse sur le théâtre même de la Jérusalem délivrée. Il prit part à la tête de cent cavaliers des 3e et 4e dragons, à ce fabuleux combat de Nazareth où 400 hommes commandés par Junot résistèrent en plaine à plus de 5,000 cavaliers arabes et turcs qui les enveloppaient de toutes parts et les mirent en fuite après un engagement de plusieurs heures. Duvivier et ses dragons luttèrent corps à corps avec les plus acharnés. Enfin, après s'être couvert de gloire dans plusieurs autres rencontres, il paya de sa vie la victoire d'Aboukir, décidée, dit Bonaparte lui-même, par la brigade de cavalerie, dont faisaient partie, sous les ordres de Murat, le 7e hussards *bis*, les 3e et 14e dragons. Par ordre du général en chef, les noms de ces régiments furent gravés sur la volée des deux pièces de campagne prises à l'ennemi et offertes en trophée à la brigade de cavalerie. »

Comment laisser périr de pareils souvenirs ? Et comment les nouveaux régiments n'accepteraient-ils pas avec fierté l'héritage de leurs prédécesseurs ?

Voici un drapeau — celui de l'ancien 92e d'infanterie — dont la légende est fort brillante : Gênes, Wagram, La Moskowa.

« Mais, raconte le général Thoumas, le régiment compte dans ces fastes une action qui, moins célèbre dans l'histoire, porte, pour ainsi dire, un cachet plus personnel. C'était pendant la campagne d'Autriche de 1809. Le général Broussier avait laissé dans Gratz deux bataillons du 84e, qui, assaillis par des forces décuples, se défendirent héroïquement et qui, après quarante-huit heures de résistance, voyant les munitions leur manquer, se jetèrent à corps perdu sur les lignes ennemies pour s'y frayer un passage.

» La première ligne était déjà ouverte devant leur irrésistible furie, lorsqu'ils furent salués par les acclamations joyeuses des soldats du 92e. Le général Broussier, entendant le bruit du combat et soupçonnant le danger des défenseurs de Gratz, sans en connaître l'étendue, avait envoyé à leur secours trois bataillons du 92e, sous les ordres du colonel Nagle. Celui-ci avait précipité sa marche et renversé tout ce qui se trouvait devant lui ; il partagea ses cartouches avec le 84e, et les deux régiments réunis culbutèrent l'ennemi, à qui le 84e avait infligé d'énormes pertes. Le rôle principal, dans ce glorieux combat que j'ai déjà raconté, appartient sans doute au 84e, qui put graver sur son aigle, d'après l'ordre de l'empereur, la belle devise : Un contre dix, mais une part de gloire doit certes revenir au 92e... Heureux temps, où généraux et colonels savaient à propos marcher au canon, au lieu de passer le temps à étudier leurs instructions sans prendre une décision ! »

L'ELECTION DE LA SEINE

La déclaration du comité conservateur

Paris, 7 janvier. — Le comité central conservateur n'a pas tenu aujourd'hui une seconde réunion préparatoire comme on l'avait annoncé.

Seule, la Commission composée de MM. Camille Roussel, Ferdinand Duval et Denis Cochin, chargée de rédiger la déclaration du comité, a tenu une courte séance.

Le texte de ce document a été en partie arrêté ; mais il ne sera naturellement publié que le jour où il sera soumis à l'approbation de l'assemblée plénière.

Disons seulement que dans les grandes lignes il est conforme aux indications que nous avons données samedi.

La profession de foi de M. Jacque

Nous avons donné plus haut un résumé de la profession de foi de M. Jacque, que nous avait envoyé l'*Agence Havas*. Nous recevons, à la dernière heure, de notre correspondant particulier de Paris, ce document *in extenso* :

Citoyens,

Le moment est décisif, toutes les réactions groupées derrière quelques transfuges du parti républicain se coalisent dans une équivoque pleine de menaces ; elles exploitent le mécontentement amené par leurs manœuvres aussi bien que par l'éparpillement de nos forces. Une fois de plus, c'est le cléricalisme qui mène au combat tous les ennemis de la République. Le général Boulanger en est le porte-drapeau.

J'appartiens à la fraction avancée du parti républicain ; mais ce n'est pas le candidat d'un groupe que l'unanimité du Congrès républicain a désigné ; les hommes qui se sont unis sur mon nom représentent les nuances diverses de l'opinion républicaine. Mais tous sont d'accord pour reconnaître que la République est l'accroissement progressif et incessant de la justice sociale ; tous sont d'accord pour déclarer, que le retour au pouvoir personnel, c'est l'abdication de la nation, le déshonneur, la déchéance de la patrie ; ils ont fait de moi le candidat de la République. L'Europe dans une paix armée observe et se demande ce qu'il adviendra de la France.

C'est à Paris, c'est à la capitale de la République française, c'est aux communes du département de la Seine qu'il appartient de parler aujourd'hui.

Je dois à toute une existence vouée au travail et à la démocratie et à dix-sept années consacrées aux grands intérêts de Paris et de la banlieue d'être dans cette lutte le représentant du parti républicain.

Citoyens,

Votre vote ne sera pas un vote de servitude.

Vous n'irez pas aux urnes pour réclamer un maître.

Que chacun de vos bulletins crie à la France : *Vive la République* ! Signé : JACQUE.

Bagarre entre boulangistes et anti boulangistes

Paris, 8 janvier, 12 h. 05. — Une bagarre a eu lieu ce soir à la sortie des élèves de l'école centrale : quelques élèves ayant voulu empêcher l'affichage sur les murs de l'école du manifeste boulangiste, un attroupement formé de boulangistes et d'anti-boulangistes ont échangé quelques horions. Un professeur qui a voulu intervenir a reçu à la tête le pot à colle d'un afficheur.

Les socialistes et le général Boulanger

Paris, 8 janvier, 12 h. 05. — La fédération du groupe des républicains socialistes a tenu séance ce soir pour acclamer la candidature du général Boulanger.

La Commission exécutive rédigera une déclaration dans ce sens et la fera afficher dans tout le département de la Seine.

A signaler de nombreux cris de : *A bas Floquet! A bas Jacque !*

Manifeste cadettiste

Paris, 8 janvier, 12 h. 05. — Une réunion des principaux cadettistes a eu lieu ce soir, pour arrêter les termes du manifeste qui sera adressé aux électeurs de la Seine leur présentant la candidature de M. Jacque.

LE GÉNÉRAL BOULANGER INTERVIEWÉ

Un rédacteur du *Gaulois* a eu la conversation suivante avec le général Boulanger :

« — Je veux, me dit-il, que mon élection soit une manifestation éclatante de la vitalité du pays et quoi que disent, quoi que fassent mes adversaires, il en sera ainsi.

» Il faut que mon élection soit la condamnation de tous ceux qui, nullement soucieux de la grandeur, de la dignité et de la prospérité de la France, s'acharnent contre un homme qu'ils détestent parce qu'il veut ce qu'ils ne veulent pas.

» Ils ont beau dire qu'ils tiennent le pays, il y a beau jour que le pays n'est plus avec eux.

» Le pays est bon juge, croyez-moi ; il a vu que ces hommes qui se targuent d'omniscience politique n'ont pas su se mettre en mesure de pourvoir, en temps utile, à une élection qu'ils devaient prévoir, et dont ils avaient l'avantage de fixer la date à leur choix.

» C'est à grand peine qu'ils ont trouvé un candidat et encore ce candidat, M. Jacques, n'a-t-il obtenu, au congrès de dimanche, qu'une majorité factice.

» C'est M. Jacques qui a été choisi ; c'eût été M. Vacquerie, M. Hovelacque, M. Darlot, M. Joffrin ou tout autre, que cela eût été la même chose pour moi et pour le résultat sur lequel je compte.

» Voulez-vous savoir ce qu'ils ont fait par leurs divisions, par leurs tâtonnements, qui témoignent de cette autorité qu'ils n'ont plus ?

» Ils m'ont amené une foule considérable d'électeurs sur lesquels je ne pouvais raisonnablement compter, car ils étaient inféodés à mes adversaires.

» Ainsi, voilà M. Jacques ; ils l'ont surtout choisi parce qu'il est président du conseil général, espérant ainsi avoir raison des justes récriminations des électeurs suburbains.

» En agissant ainsi, ils se moquent purement et simplement des électeurs de la banlieue qui réclament, depuis longtemps, une représentation plus équitable de leurs intérêts au conseil général.

» Or, ces intérêts sont actuellement représentés par huit conseillers généraux suburbains, dont l'autorité n'existe naturellement pas lors des discussions intéressantes, étouffées par les quatre-vingts conseillers municipaux de la ville de Paris, qui cumulent ces fonctions avec celles de conseillers généraux.

» Jusqu'ici aucun conseiller général de la banlieue n'a été assez heureux pour décrocher le siège présidentiel toujours dévolu à un conseiller municipal.

» M. Jacques est dans ce cas puisqu'il est conseiller municipal de Plaisance dans le quatorzième arrondissement, et le présenter comme un champion des intérêts de la banlieue n'est autre chose, ainsi que je viens de vous le dire, que se moquer des électeurs et les prendre pour des gens trop faciles à se laisser berner.

» Je n'exagère pas en disant que des milliers et des milliers d'électeurs viennent à moi tous les jours, adhérant entièrement à mon programme qui est celui de tous les honnêtes gens, qui veulent en finir avec tous ces gens qui parlent beaucoup parce qu'ils ne peuvent et ne savent rien faire.

» Et je ne serais pas satisfait de ce qui se passe ?

» Oui, je le suis, car je vois que l'on m'est reconnaissant de ce que j'ai fait et de ce que j'ai supporté pour avoir voulu faire la France prospère à l'intérieur, grande et respectée à l'extérieur.

» — Ce que vous venez de me dire, mon général, s'adresse aux républicains ; mais croyez-vous que tous les conservateurs voteront pour vous ?

» — Je suis sûr des quatre-vingt mille électeurs appartenant à l'Union conservatrice, qui veulent, comme moi, balayer ces nouvelles écuries d'Augias.

» Quant aux intransigeants conservateur, car il y en a dans tous les partis, je ne me suis jamais fait d'illusion à leur égard.

» Ce sont des personnalités qui ne comprennent pas les exigences des temps, qui ont changé du tout au tout. Ce sont des irréductibles, il faut les laisser à leurs idées. Et encore, la circulaire de M. Jacques pourra peut-être modifier leurs dispositions. Attendons-en les effets.

» — Et que comptez-vous faire pendant la période électorale : organiserez-vous des réunions ?

» — Dieu m'en garde !

» Ah ! je sais bien que l'on voudrait que mes amis organisassent des réunions, qui auraient pour conséquence inévitable, étant données les agissements de mes adversaires, de dégénérer vite en tumultes, en bagarres, en désordres dans la rue.

» Ils ne manqueraient pas de me rendre responsable de tout ce qu'ils auraient provoqué ; de m'accuser de less-patriotisme, de vouloir empêcher la réussite de l'Exposition, de cet effort viril de la nation française qu'escompte le travail national, depuis le plus grand industriel jusqu'au petit fabricant, jusqu'à l'ouvrier en chambre de la rue du Temple ou de Belleville.

» Je suis trop partisan du relèvement de l'industrie nationale, trop dévoué à cette cause sacrée, qui, pour moi, est d'un intérêt primordial, pour laisser faire quoi que ce soit qui puisse effrayer l'étranger et l'empêcher de venir contribuer par sa présence au succès de l'Exposition de 1889.

» Si pendant la période électorale, il se passe des faits regrettables, ce n'est pas à moi qu'il faudra les imputer, mais à mes adversaires ; car, pour moi, j'y suis bien décidé, et rien ne me fera changer de résolution, je ferai ce que je fais aujourd'hui, ce que j'ai fait hier, ce que je ferai demain : ne pas bouger d'ici, recevoir toutes les personnes qui viendront me voir, causer avec elles et faire que, lorsqu'elles sortent de mon cabinet, elles me soient absolument acquises et n'aient plus qu'un désir : me créer de nouveaux partisans.

» Et ce résultat, je suis tellement certain de l'obtenir, que je compte pour le 27 janvier sur une majorité écrasante, qui mettra en émoi non seulement la France entière, mais aussi l'étranger. »

AVANT LA RENTRÉE DES CHAMBRES

DANS LES COULOIRS

Paris, 7 janvier. — De toutes les veilles de rentrées ordinaires et extraordinaires qu'il nous a été donné de voir à la Chambre depuis plusieurs années, aucune n'a été aussi morne que la rentrée actuelle.

On prévoit que les membres actuels seront réélus sauf trois secrétaires, deux qui ne se représentent pas, MM. Carret, de la gauche, et Lecour, de la droite, et un troisième membre, M. Le Hérissé, boulangiste, à qui la majorité donnera un successeur.

M. Méline, qui aura pour compétiteurs MM. Clémenceau et Andrieux, sera, croit-on, renommé après deux ou trois ballottages.

M. de Mahy pourra bien obtenir quelques suffrages, mais il sera réélu vice-président comme ses trois collègues MM. Develle, Casimir Périer et Lefèvre.

L'union des gauches était convoquée pour délibérer sur cette question.

Les quelques membres présents ont décidé de réélire le bureau actuel.

Les rares députés ou journalistes venus au Palais-Bourbon parlaient naturellement tous des élections d'hier et du choix de M. Jacque comme candidat de la Seine.

Ceux qui, avant les vacances, criaient bien haut que le général de Montaudon serait battu dans la Somme, ainsi que M. Duport dans la Charente-Inférieure, dissimulaient mal leur déception.

Quant à l'élection de M. Jacque, tout le monde constatait le nombre relativement restreint de voix obtenu par le président du Conseil général, eu égard à celui des votants, « cela manquait absolument d'enthousiasme », remarquait M. Andrieux.

Si les comités qui soutiennent la candidature Jacque font apposer sur les murs autant d'affiches que le comité boulangiste, Paris présentera un aspect bizarre, dit un de nos confrères, dans le groupe où causait le député des Basses-Alpes.

— Et ça coutera bien cher à M. Floquet, repartit ce dernier, en prenant congé de ses interlocuteurs.

Deux autres choses étaient assez commentées également ; l'attitude des modérés, nuance Ribot, de Marcère, etc. qui, comme l'indiquent ce matin les *Débats* et le *Parti national* préconisent l'abstention et le retard qu'on prévoit dans le dépôt sur le bureau de la Chambre du rapport sur la révision.

Ce rapport ne serait, en effet, dit une note officieuse, déposé qu'après la discussion sur la loi militaire.

Or, on se rappelle que la commission de revision qui se réunira après la constitution du bureau pour prendre connaissance du travail de M. Tony Révillon avait décidé d'en saisir la Chambre dès la rentrée.

Et d'autre part, M. Floquet, président du Conseil insistait pour que la discussion de cette question vint le plus tôt possible.

Le fait peut paraître étrange pour ceux qui avaient pris cette décision et ce désir au sérieux mais pour cela seulement, le scrutin d'arrondissement serait donc reculé d'autant.

Ajoutons enfin que la séance de demain sera présidée par M. Pierre Blanc, député de la Savoie, doyen d'âge.

Au Sénat, moins de monde encore qu'au Palais Bourbon.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Le Royer sera réélu président.

Pour les sièges de vice-présidents, on parle des candidatures nouvelles de MM. Challemel-Lacour et de Marcère.

Il est presque certain que la Chambre hante, pas encore remise des fatigues causées par la discussion du budget et auxquelles elle n'est pas habituée s'ajournera à quelques jours.

A en croire certains bruits, le gouvernement ne serait pas éloigné de nommer un sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce.

Il aurait comme attributions spéciales la direction des postes et télégraphes.

On parle pour cette nouvelle fonction de M. Arène.

Le but de cette création serait d'amadouer l'Union des gauches, dont fait partie le député de la Corse.

Pour ne pas effaroucher la majorité de la commission du budget, on ne donnerait au titulaire que le traitement du directeur général actuel.

LES INONDATIONS DANS LE MIDI

Narbonne, 7 janvier. — La pluie tombe sans interruption et avec abondance. L'inondation augmente, le service des trains reste suspendu sauf sur la ligne de Bordeaux. Le préfet et l'ingénieur en chef sont arrivés à trois heures. La municipalité prête secours avec le concours du personnel des ponts et chaussées.

Depuis ce matin, les troupes et la gendarmerie rivalisent de zèle et de dévouement pour sauver, à l'aide d'embarcations et de radeaux, les habitants des métairies et des fermes voisines.

Le sauvetage se fait dans de bonnes conditions. Jusqu'ici on n'a eu ni malheurs ni accidents graves à déplorer. Les habitants des communes situées aux environs de Narbonne sont très inquiets. Si le mauvais temps continue, les communications avec les communes seront interrompues.

Béziers, 7 janvier, 10 h. soir. — La partie basse de la ville est inondée ; les communications se font par bateaux. La ligne de Béziers à Narbonne est interrompue. Le rapide apportant le courrier à Paris est resté en détresse avec un mètre cinquante d'eau ; les voyageurs se sont retirés avec des canots et très difficilement.

LE COMMERCE DES TISSUS

EN ALGÉRIE

Les Juifs tiennent en Algérie la tête du marché. C'est chez eux que s'approvisionnent les Kabyles et les Mozabites qui arrivent de l'intérieur du pays pour faire leurs achats à Alger.

Ils fournissent également tous les petits marchands qui ne se font pas scrupule de refuser les commandes faites aux commissionnaires de Paris et de Roubaix quand ils trouvent sur place à des prix inférieurs.

Un comptoir du genre de ceux organisés par la maison Boyer, dont nous avons parlé, est appelé à rendre des services au commerce d'exportation de tissus en Algérie. Aussi les négociants juifs n'en voient pas avec plaisir l'installation parce qu'ils craignent que leur principal élément d'affaires ne leur échappe, nous voulons parler de la clientèle des Mozabites, la meilleure de l'Algérie.

Ces marchands se rendent deux fois au moins par saison à Alger, pour y faire leurs achats. Ils s'en retournent à l'intérieur ou au désert avec une centaine de mille francs de marchandises qu'ils ont payées comptant.

Nous n'ignorons pas que le commerce avec l'Afrique ne présente certaines difficultés qui ont parfois arrêté les exportateurs.

La clientèle indigène partage avec celle du Levant le renom de mauvais crédit que cette dernière s'est faite en France.

Mais à qui la faute, si ce n'est aux maisons françaises elles mêmes qui s'en rapportent exclusivement à des agents que, le plus souvent, elles n'ont jamais vus.

Dans le but de faire du chiffre et de toucher ainsi de grosses commissions, beaucoup de ces agents ne se font pas scrupule de traiter avec des maisons reconnues véreuses.

Et ce qui est plus grave encore, il arrive parfois que des exportateurs français, n'exerçant aucun contrôle direct sur leurs représentants, sont victimes des agissements de ces derniers qui s'abouchent avec des Juifs peu scrupuleux et partagent ensuite le produit de la vente de marchandises impayées.

Ces fraudes commerciales n'ont certainement pas en Algérie les mêmes proportions qu'en Turquie : elles existent néanmoins, de là la nécessité absolue de comptoirs sérieusement gérés.

Les tissus de vente courante en Algérie consistent principalement en cotonnades. Cependant certains articles de Roubaix, mousselines unies et imprimées, petites fantaisies, etc., trouveraient en Afrique un débouché important.

NOUVELLES DU JOUR

Une nouvelle combinaison Panama

Paris, 7 janvier, 10 h. 35. — On assure que les bases d'une nouvelle combinaison relative à Panama ont été définitivement arrêtées aujourd'hui par le Crédit foncier. Communication en aurait été faite au gouvernement.

BOURSE DE PARIS

du mardi 8 janvier

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 80	3 0/0	.. ..	.. ..	82 85
86 42	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	86 60
104 69	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	104 77
64 1/4	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	64 7/16
95 25	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	95 70
72 31/32	Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	73 3/16
85 1/16	Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	85 1/16
423 12	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	423 61
15 25	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	15 32
512 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	512 ..
104 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	104 50
87 3/8	Russe 1880	.. ..	.. ..	87 3/16
519 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	519 50
	Sociétés de Crédit			
.....	Banque de France	.... ..	.... ..	3795 ..
522 50	Banque d'Escompte	.... ..	.... ..	523 75
892 50	B. Paris et d. Pays-Bas	.... ..	.... ..	887 25
412 50	Banque Parisienne	.... ..	.... ..	412 50
1335 ..	Crédit Foncier	.... ..	.... ..	1343 ..
148 12	Banque Tharsis	.... ..	.... ..	147 80
632 50	Crédit Lyonnais	.... ..	.... ..	632 25
467 50	Société générale	.... ..	.... ..	467 50
491 25	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.... ..	.... ..	491 25
536 25	Banque Ottomane	.... ..	.... ..	536 87
	Chem. de f. Franc.			
1622 ..	Nord ..... act.	.... ..	.... ..	1628 ..
1295 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.... ..	.... ..	1297 ..
790 ..	Est ..... »	.... ..	.... ..	807 50
910 ..	Ouest ..... »	.... ..	.... ..	912 50
1337 ..	Orléans ..... »	.... ..	.... ..	1331 ..
1145 .	Midi ..... »	.... ..	.... ..	1160 .
	Sociétés diverses			
2137 ..	Suez	.... ..	.... ..	2132 ..
1410 ..	Gaz Parisien	.... ..	.... ..	1410 ..
785 ..	Voitures	.... ..	.... ..	790 ..
1812 ..	Omnibus	.... ..	.... ..	1810 ..
636 87	Rio-Tinto	.... ..	.... ..	638 12
108 75	Panama	.... ..	.... ..	107 25
	Obligat. Foncières			
518 ..	Foncières 500 4 0/0	.... ..	.... ..	518 50
105 .	» 10ª 4 0/0	.... ..	.... ..	107 ..
597 50	» 500 f. 3 0/0	.... ..	.... ..	597 50
514 50	» 4 0/0 1863	.... ..	.... ..	514 50
494 ..	» commun. 3%	.... ..	.... ..	492 ..
385 50	» 1877 3 0/0	.... ..	.... ..	386 ..
476 ..	» com. 1879 3%	.... ..	.... ..	476 ..
477 ..	» 1879 3 0/0	.... ..	.... ..	472 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
411 50	Nord	.... ..	.... ..	411 ..
399 .	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.... ..	.... ..	399 75
390 ..	Est 3 0/0	.... ..	.... ..	384 50
398 ..	Ouest 3 0/0	.... ..	.... ..	398 ..
400 ..	Orléans	.... ..	.... ..	402 75
400 ..	Midi 2 0/0	.... ..	.... ..	399 ..
.... ..	Nord-Est	.... ..	.... ..	.... ..
386 50	Bône-Guelma	.... ..	.... ..	386 ..
	Chem. de f. Etrang.			
... .	Autrichiens	.... ..	.... ..	.... ..
.. .1.	Alpines-Autrichiennes	.... ..	.... ..	.... ..
... ..	Lombards	.... ..	.... ..	.... ..
278 75	Saragosse	.... ..	.... .	279 50
	Obligat. des Villes			
537 .	Paris 1855-1860	.... ..	.... ..	537 ..
527 50	— 1865	.... ..	.... ..	528 ..
413 50	— 1869	.... ..	.... ..	414 ..
394 25	— 1871	.... ..	.... ..	397 ..
520 .	— 1875	.... ..	.... ..	520 ..
517 .	— 1876	.... ..	.... ..	518 ..
390 ..	Marseille	.... ..	.... ..	390 ..
101	Bordeaux	.... ..	.... ..	103 ..
96 ..	Lyon	.... ..	.... ..	97 50
106 75	Lille	.... ..	.... ..	.... ..
46 50	Roubaix-Tourcoing	.... ..	.... ..	47 ..
	Obligations div.			
... ..	Départem. de la Seine	.... ..	.... ..	.... ..
... ..	Gaz de Paris	.... ..	.... ..	.... ..
... .	Suez	.... ..	.... ..	.... ..
.. ..	Ob. fonc. Russie (4ª, 5ª)	.... ..	.... ..	.... ..

BOURSE DE LILLE

du mardi 8 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	116 ..	107 25
Lille 1863, remboursable à 100 fr	.... .	114 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr	.... .	504 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr	.... .	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 tr., 200 payés	407 ..	410 ..
Lille 1887	.... .	379 .
Armentières 1886	.... .	467 75
Armentières 1879	.... .	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.... .	47 ..
Tourcoing 1878	.... .	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	.... .	106 25
Département du Nord	104 25	104 25
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.... .	570
— » act. nouv.	.... .	1070 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.... .	410 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.... .	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.... .	295 ..
Caisse Platel et Cie	.... .	410 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.... .	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	.... .	120 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.... .	1040 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.... .	507 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	1860 ..	1850 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.... .	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.... .	210 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.... .	500 ..
Dehéripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.... .	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.... .	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	.... .	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., f.)	.... .	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	.... .	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.... .	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.... .	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.... .	3255 ..
Denain et Anzin	.... .	205 ..
Obligations Nord	.... .	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.... .	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.... .	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr	.... .	495 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 8 Janvier 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 80 .1.	3 0/0	82 80 .1.
86 40 .1.	3 0/0 amortissable	85 70 .1
104 50 .1.	4 1/2 0/0 1883	104 50 .1.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Au Conseil des ministres. — Le rendement des impôts. — Les travaux du conseil supérieur de guerre. — Les nouveaux navires.

Paris, 8 janvier. — Le Conseil des ministres s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. Carnot.

Sur la demande de MM. Floquet et Pierre Legrand, M. Carnot a promis qu'il irait dimanche visiter les travaux de l'Exposition.

M. Peytral a annoncé que le total du rendement des impôts en 1888 présente une augmentation de 77.398.700 francs sur le rend